

de contrôle en revanche sur la circulation mondiale des idées, du savoir-faire ou de la culture.

Cette évolution de la structure de l'économie mondiale a modifié en profondeur la dynamique de la libéralisation des échanges.

Les négociations commerciales étaient autrefois essentiellement de nature mercantiliste – elles étaient fondées sur le postulat selon lequel les exportations sont bonnes et les importations mauvaises. L'abaissement des barrières nationales servait de monnaie d'échange contre l'accès aux marchés étrangers. Mais, dans une économie planétaire, les barrières nationales nuisent avant tout à ceux qui les érigent – c'est un moyen garanti de s'isoler de décisions d'investissement et de production aux répercussions de plus en plus souvent internationales.

Les pays n'ont plus le choix aujourd'hui : ils doivent se joindre à ce nouveau réseau mondial de production et de distribution. Chacun s'efforce de faire en sorte que son économie soit la plus attrayante pour l'investissement et la production – d'être, en quelque sorte, au centre de la nouvelle économie mondiale. Une bonne part de ce que nous observons, sur les plans national et régional, traduit l'urgence d'une réduction unilatérale des barrières.

Le résultat, c'est une course à la libéralisation des échanges – un jeu d'échecs planétaire où les ententes bilatérales et régionales font partie intégrante d'une stratégie globale pour une libéralisation accrue et accélérée. Ce phénomène déclenche alors à son tour une dynamique concurrentielle plus vaste de réduction des barrières au niveau international – jusqu'au lancement de nouvelles négociations mondiales.

Ainsi, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont-ils décidé de conclure un accord plus « approfondi » de libre-échange, à la fois pour compenser la lenteur des négociations multilatérales et pour faire pression sur leurs autres partenaires commerciaux. Dans la foulée, les pays d'Asie, craignant que le dynamisme et l'élargissement de l'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain] n'entraînent leur mise à l'écart, s'engageaient eux-mêmes dans un exercice de libéralisation de leurs échanges.

L'enjeu réel pour le Canada consiste à se positionner de manière stratégique en prévision de ce nouveau panorama asiatique et à prendre les dispositions requises sur le plan intérieur pour être en mesure de saisir les débouchés prometteurs que l'on commence à entrevoir.

Il y a seulement 12 mois, un engagement envers le libre-échange parmi les pays de la région Asie-Pacifique aurait été impensable. Or, à Djakarta, en novembre, les membres du mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique – ou, comme on l'appelle plus familièrement, l'APEC – s'engageaient à instaurer le libre-